

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 85 (1976)
Heft: 2

Artikel: Turquie : intervention du Corps suisse pour l'aide en cas de catastrophe à l'étranger
Autor: Bill, Arthur
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-683119>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



La ville de Lice, épicentre du séisme comptait 9000 habitants. Elle a été détruite dans sa quasi-totalité.

Photo LSCR/F. Martin

Turquie: intervention du Corps suisse pour l'aide en cas de catastrophe à l'étranger

**Arthur Bill, Délégué du Conseil fédéral
aux missions de secours à l'étranger**

A la suite du tremblement de terre qui a sévi le 6 septembre 1975 en Turquie, dans les Gouvernorats de Diyarbakir et d'Elazig, en Anatolie orientale, la Suisse décide de fournir 50 maisons préfabriquées faites d'éléments de provenance helvétique. Coût du projet: 1 million de francs suisses environ dont Fr. 440 000.– sont couverts par la Croix-Rouge suisse, le solde étant à la charge de la Confédération. La réalisation du projet fut confiée au Corps suisse pour l'aide en cas de catastrophe à l'étranger, dont le chef, M. Arthur Bill décrit ci-dessous les différentes phases de l'opération.

La Rédaction

La catastrophe

Le samedi 6 septembre 1975, à 12 h. 20 locales, un violent tremblement de terre a secoué l'Anatolie orientale. D'une intensité de 6 à 8 degrés sur l'échelle de Richter, ce séisme a surtout affecté la région septentrionale des provinces de Diyarbakir et d'Elazig. Six villes de moyenne importance et plus de 150 villages furent entièrement ou partiellement détruits. La plupart d'entre eux, comme par exemple la petite ville de Lice (8600 habitants) sise à l'épicentre de la secousse tellurique, se trouvent sur l'une des failles géologiques génératrices de séismes qui traversent l'Anatolie.

Les dégâts et les pertes ne purent être

définis dans toute leur ampleur que par étapes: 7000 maisons ont été entièrement détruites. Autant d'autres ont été partiellement endommagées; vu les dangers qu'elles présentaient toutefois pour leurs habitants ceux-ci les ont abandonnées. On a estimé à 2500 environ le nombre des morts et à quelque 4000 celui des blessés ayant dû être hospitalisés. Le séisme avait fait 35 000 sans-abri.

Dans la seule ville de Lice, l'on dénombra 1200 morts, 3500 blessés légers et 400 blessés graves qui durent être évacués sur Diyarbakir. Sur les 1900 habitations que comptait la localité, 1766 furent entièrement détruites, 134 autres particulièrement endommagées.

Pour diverses raisons, les effets du séisme

furent particulièrement violents dans cette partie de la Province de Diyarbakir: les régions touchées figurent au nombre des plus pauvres et des moins développées de toute la Turquie. La plupart des maisons sont construites selon une méthode ancestrale et faites de mortier, de grosses pierres et de poutrages. Elles ne peuvent évidemment pas résister aux secousses d'un tremblement de terre. De nombreuses personnes trouvèrent la mort sous les pierres et les poutres. Les habitants des 150 villages victimes du séisme sont de petits paysans de montagne ne possédant que quelques têtes de bétail, mais de très nombreux enfants... Ils vivent des produits de leurs cultures et de l'élevage, mais ne possèdent que de fort modestes réserves. Seules les villes disposent de l'électricité et d'une alimentation en eau. Dans les villages, la vie et le travail se déroulent comme il y a des siècles. A cela s'ajoute encore le fait que tous les habitants de cette contrée sont des «Turcs de la montagne», c'est-à-dire des Kurdes.

Les premiers secours

Aussitôt que les effets du tremblement de terre furent connus dans le pays, l'armée et le Croissant-Rouge turcs entreprirent d'apporter les premiers secours aux sinistrés.

En Turquie, ce sont en effet l'armée et la Société du Croissant-Rouge qui ont le plus d'expérience dans ce genre d'interventions. Trois heures déjà après le séisme, les secours turcs arrivaient à Lice. Le Croissant-Rouge turc aménagea deux petits hôpitaux de campagne de 25 lits chacun et installa des postes de distribution d'eau et de vivres. Le jour suivant, dans l'après-midi, les cuisines mobiles du Croissant-Rouge turc fonctionnaient déjà et fournissaient des repas chauds aux sans-abri.

L'armée turque, dont l'action était bien coordonnée avec celle du Croissant-Rouge, mit à disposition près de 3000 soldats, 32 bulldozers, 10 hélicoptères, des avions lourds et des camions pour les opérations de sauvetage. Un groupe de quelque 60 volontaires demeura sur les lieux de la catastrophe jusqu'au mois de novembre. Par la suite, les dirigeants du Croissant-Rouge turc, représentant le siège central d'Ankara et le Comité local de Lice, figurèrent au nombre des partenaires les plus sûrs des volontaires du Corps suisse.

La conception turque de l'aide à la reconstruction

Il convient de relever que l'assistance que le Corps suisse pour l'aide en cas de catastrophe offrit au lendemain même de la catastrophe ne fut pas d'emblée acceptée

par la Turquie. Ce refus suscita un certain étonnement en Suisse. La retenue observée tout d'abord par le gouvernement turc à l'égard des propositions d'aide étrangères a des raisons fort compréhensibles. Tout d'abord, il était impossible, au cours des premiers jours qui suivirent la catastrophe, de se faire une idée exacte de l'ampleur réelle des besoins. Forts d'expériences antérieures, les responsables du Ministère de la reconstruction et de l'habitat voulaient absolument éviter des interventions étrangères exagérées et non adaptées à la situation effective. A cela s'ajoute le fait que, au vu de récentes expériences politiques, la Turquie s'efforce de résoudre si possible ses problèmes par ses propres moyens. Enfin, le fait que la région où eut lieu cette dernière catastrophe est sise à la frontière qui sépare la Turquie de ses voisins de l'Est peut avoir provoqué aussi une certaine hésitation à accepter une aide étrangère. Toutefois, lorsque les autorités turques eurent pu constater que l'aide constructive offerte par la Suisse neutre correspondait très exactement à la conception étudiée entre-temps dans le même sens par la Turquie, et que l'on eut admis l'ampleur des efforts qui devaient être faits sur le plan de la reconstruction avant le début de l'hiver, le gouvernement turc n'hésita plus à donner le feu vert aux volontaires suisses qui se tenaient prêts à entreprendre l'opération projetée.

Le bilan du tremblement de terre du 6 septembre 1975 en Anatolie orientale

- **5 villes et 150 villages en partie ou totalement détruits**
- **2 500 morts**
- **4 000 blessés**
- **35 000 sans-abri**
- **7 000 maisons entièrement détruites**
- **7 000 maisons rendues inhabitables**

Sur quels critères les spécialistes turcs en matière de reconstruction ont-ils basé la conception mise au point dès les premiers jours ayant suivi la catastrophe?

Il fallait tout d'abord trouver une forme d'aide d'urgence ayant néanmoins des effets durables. De cette réflexion est née la décision qu'il ne fallait utiliser que des éléments préfabriqués pour reconstruire les villes et les villages détruits. De telles constructions sont rapidement installées et peuvent être utilisées pendant plus de trente ans si elles sont bien entretenues. En portant son choix sur des éléments légers et si possible ininflammables, le

ministère compétent visait aussi à offrir aux futurs habitants une meilleure protection contre un éventuel nouveau tremblement de terre.

L'on sait qu'au Japon, autre pays sujet aux secousses telluriques, on ne déplore généralement, lors de telles catastrophes, que très peu de pertes grâce aux habitations traditionnellement construites en matériaux légers.

La conception étudiée prévoyait enfin de ne pas reconstruire toutes les agglomérations détruites sur les pentes menacées où elles se trouvaient, mais en contrebas, dans une région plus sûre. A Ankara et à Lice, les auteurs des projets avaient en outre pour objectif d'installer déjà plus de la moitié des constructions prévues avant le début de l'hiver qui est froid et très enneigé dans cette région montagneuse, afin que la population sinistrée bénéficie pour le moins de l'aide la plus urgente pour assurer sa survie.

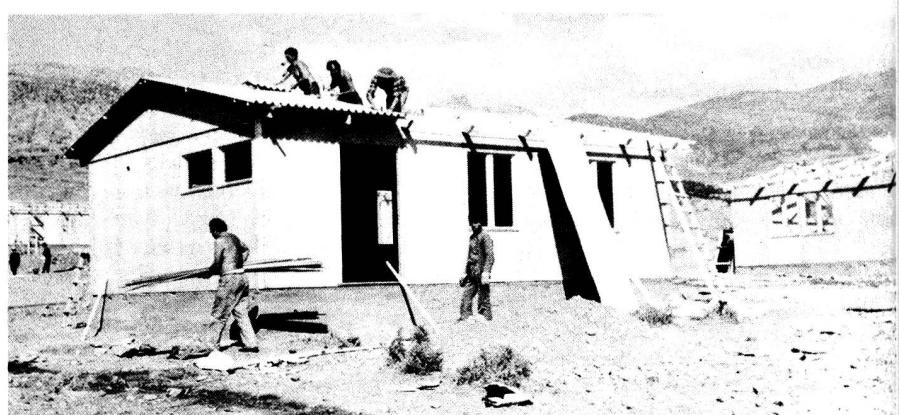
La réalisation d'une première phase des travaux du Corps suisse pour l'aide en cas de catastrophe en faveur du village de montagne détruit de Yünlüce

Le 1er octobre 1975, le Délégué du Conseil fédéral aux missions de secours à l'étranger, accompagné d'une équipe de reconnaissance de 4 spécialistes, se rendit dans les ruines du chef-lieu de la région, à Lice et visita quelques petits villages de montagne des environs. Il décida rapidement de présenter une proposition pouvant susciter l'accord et l'appui des autorités turques, tout en étant susceptible d'être mise en pratique et réalisée par le Corps suisse pour l'aide en cas de catastrophe. La délégation suisse se rendit à l'évidence que les efforts principaux du gouvernement turc se portaient sur la ville de Lice et ses 8000 habitants. A cette époque déjà, les travaux de reconstruction avaient commencé dans cette localité sise au pied de la chaîne de montagnes. Par contre, l'aide plus difficile à apporter dans les villages de montagne en grande partie entièrement détruits, n'avait encore pas commencé. Il était donc aisément de prendre la décision de faire bénéficier un de ces villages de montagne de l'aide suisse. Lors de sa visite d'inspection, la délégation suisse eut une excellente impression de la population de Yünlüce qui, sur ses 700 habitants, avait eu à déplorer 100 morts dans la catastrophe. Son choix se porta donc sur ce village qui précédemment était formé de 3 hameaux accrochés sur les pentes de la montagne. Il comptait 125 maisons qui ont toutes été détruites. Le nouveau village devait être érigé en contrebas, dans la vallée, non loin de la



Des camions portant également l'emblème de la Croix-Rouge ont amené sur place tous les matériaux de construction fournis par la Suisse: plus de 4000 km de route à parcourir! Le coût total de la première phase des travaux de reconstruction du village de Yünlüce s'élève à plus d'un million de francs, dont Fr. 440 000 sont couverts par la CRS. Les travaux ont été exécutés par 15 volontaires suisses, aidés par une vingtaine d'hommes de Yünlüce.

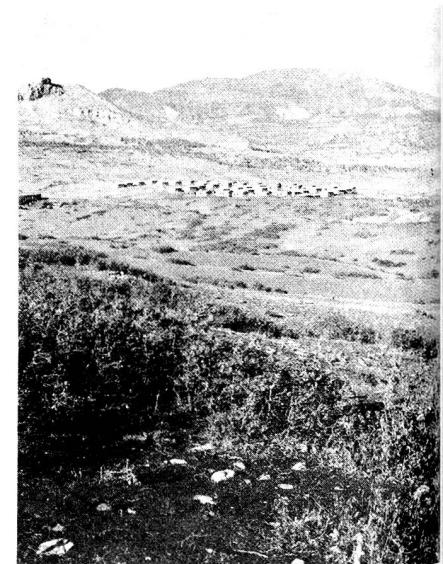
Les maisons préfabriquées installées à Yünlüce en octobre et novembre 1975 ont une surface de 53 m². Elles comportent une chambre de séjour, deux chambres à coucher, une cuisine et une toilette. Chaque maison dispose d'un fourneau à bois simple, utilisé pour chauffer et pour cuire. On a également fourni les installations qui permettront – au cours de la deuxième phase de l'opération – de relier les habitations à une canalisation d'eau.



A fin novembre, les habitants de Yünlüce ont quitté leurs hameaux détruits par le tremblement de terre pour emménager dans les nouvelles maisons. Ils emportent tout ce qu'ils ont pu récupérer dans les ruines de leurs anciens foyers, des provisions pour leurs bêtes et pour eux notamment. Alors que les charges les plus lourdes sont transportées à dos d'âne, les enfants eux portent les objets plus légers. Les 50 nouvelles maisons abriteront cet hiver 100 familles nombreuses qui dès le printemps se remettront courageusement au travail pour poursuivre la seconde phase de la reconstruction.

Ce qui manque encore au nouveau Yünlüce, d'ores et déjà appelé «village suisse» est un bon approvisionnement en eau et un petit pont pour traverser un fossé où passe précisément de l'eau, une école de 3 classes, une infirmerie et des étables simples pour le bétail.

Photos A. Bill



route menant à Kulp. En cas de temps favorable, les transports de matériaux pouvaient facilement accéder à cet endroit. D'emblée, l'esprit coopératif démontré par les habitants permit d'augurer une réalisation aisée du projet. Avant de regagner la Suisse, la délégation suisse fit une courte halte à Ankara afin de présenter ses plans de reconstruction de Yünlüce au Ministère de la reconstruction et de l'habitat, qui l'approuva. Munie des signatures requises du sous-scréttaire d'Etat compétent et de l'assurance écrite qu'un nombre suffisant d'auxiliaires turcs seraient mis à disposition du groupe de constructeurs suisses chargés d'aménager les maisons, la mission revint en Suisse le 4 octobre 1975. Le 6 octobre déjà, le Conseil fédéral approuva le projet qui lui était présenté et le 8 octobre, la Croix-Rouge suisse se déclarait prête à financer une partie du programme de reconstruction de Yünlüce. Le même jour, une entreprise spécialisée de Suisse orientale reçut le mandat de commencer la production des éléments préfabriqués nécessaires à l'installation de 50 maisons.

Les 15 volontaires du Corps suisse pour l'aide en cas de catastrophe à l'étranger qui avaient été désignés en toute hâte, mais néanmoins avec grand soin, avaient fort peu de temps pour se préparer à leur mission.

Le 15 octobre déjà, une équipe de 2 hommes partait pour la Turquie avec pour tâche de choisir définitivement, en collaboration avec les autorités turques, l'endroit où devrait être érigé le nouveau village et de commencer sans retard à mettre en place les fondations avec l'aide de la main-d'œuvre locale. Et le miracle eut lieu! Le plan de travail établi au début d'octobre put être observé presque jour pour jour. Le 27 octobre, le gros de l'équipe de spécialistes en montage du Corps suisse arrivait à Yünlüce, une partie des fondations était prête et les premiers camions apportaient les éléments préfabriqués, après avoir parcouru 4000 km. Les travaux de montage pouvaient commencer! Le 8 novembre, les 20 premières maisons, d'une surface de 53 m² chacune, étaient terminées. Les volontaires travaillaient de l'aube à la tombée de la nuit. De même que leurs aides turcs – ils furent parfois plus de 60 – ils renoncèrent à un repos dominical pourtant bien mérité. D'autres convois de matériaux arrivaient régulièrement. Un seul d'entre eux dut être déchargé loin du chantier en raison des fortes pluies qui se mirent à tomber vers la fin de l'opération. Les camions furent déchargés et leur contenu transporté à dos d'âne jusqu'au chantier. Néanmoins, malgré cette arrivée de la mauvaise saison attendue avec crainte depuis long-temps, mais qui commença heureusement alors que les travaux étaient presque

achevés, l'objectif fixé put être atteint: le 26 novembre 1975, les 50 maisons étaient prêtes; chacune comporte une salle de séjour, deux chambres à coucher, une cuisine, une toilette, ainsi qu'un fourneau à bois traditionnel à la région, que l'on utilise tout à la fois pour chauffer le logement et pour faire la cuisine. Satisfaits d'avoir pu exécuter leur mission dans les délais prévus, nos volontaires plieront bagage le 26 novembre et quitteront Yünlüce en emportant leurs équipements et les outils amenés de Suisse. Pendant quatre, voire pour certains six semaines, ils avaient vécu sur ce chantier dans des conditions extrêmement rudimentaires, travaillant fort, dans un esprit d'équipe exemplaire. Employant les quelques mots de turc qu'ils avaient appris, ils firent leurs adieux aux nouveaux habitants du «village suisse» qui, depuis le 6 septembre, vivaient sous tente ou dans les ruines de leur ancienne maison, malgré le froid de plus en plus intense qui s'installait.

Le Délégué du Conseil fédéral n'est pas près d'oublier ce qui lui fut donné de vivre au cours des deux jours suivants. Le temps s'était remis au beau. Le soleil brillait. Les gens de Yünlüce entreprirent alors leur déménagement, conduisant leurs ânes chargés de leurs derniers biens, tenant à la main leurs poules ficelées par les pattes. Certes, des familles n'étaient plus au complet. Les plus touchées étaient les familles nombreuses. Les 50 maisons offrent de la place à 100 familles désignées par le sort, sans aucune chicane.

L'espoir de pouvoir réaliser une deuxième phase de l'aide suisse

Au cours du repas d'adieu, l'on discuta avec le Muchtar l'éventualité de poursuivre les travaux de reconstruction dès la fin de l'hiver. Le nouveau Yünlüce devrait être approvisionné en eau, car les anciennes sources, en partie détruites d'ailleurs, se trouvent maintenant au loin sur la montagne. Un petit pont doit encore être construit qui reliera la partie du village reconstruite par la Suisse à celle qui le sera par la Turquie. Les étables font encore défaut, ainsi que l'école et une petite infirmerie. La Suisse voulait savoir si les hommes du village participeraient à nouveau et peut-être plus massivement encore à une deuxième phase de la reconstruction de Yünlüce. Le repas à peine terminé, le Muchtar convoqua son Conseil de village pour pouvoir affirmer au Suisse encore présent que «chaque jour, 50 hommes seraient à la disposition d'une nouvelle équipe suisse», «ceci sans rému-

nération», ajouta-t-il encore. «Si Allah le veut», pensa le Délégué du Conseil fédéral en prenant congé de ces paysans reconnaissants et pleins d'espoir de le revoir!

Sur le chemin de retour, il s'arrêta à Ankara pour discuter avec les représentants du Ministère turc de la reconstruction les priorités des travaux qui pourraient être prévus dans le cadre d'une éventuelle seconde phase de l'aide suisse. Nos partenaires turcs les prévoient ainsi:

1. Alimentation en eau et épuration de l'eau
2. Construction d'une école
3. Construction d'un petit pont
4. Construction et installation d'une petite infirmerie
5. Construction d'étables et de réduits à provisions
6. Construction d'une mosquée simple
7. Construction d'un petit jardin d'enfants.

Quiconque peut s'imaginer la somme des efforts qu'il faudra encore fournir, en 1976 et 1977, pour reconstruire plus de 150 villages et 6 villes, aura de la compréhension à l'égard des désirs exprimés par ceux qui sont responsables de ces travaux de reconstruction.

Une équipe de collaborateurs et de spécialistes du Délégué étudie actuellement un projet visant à réaliser partiellement cette liste de vœux et de priorités.

Il est fort heureux que la Croix-Rouge suisse ait annoncé déjà qu'elle participerait à la réalisation de cette seconde phase, soit à la construction et à l'installation de l'infirmerie.

Alors que la première phase des travaux de reconstruction s'est montée à un peu plus d'un million de francs, la seconde phase, qui pourrait débuter au mois de mai 1976, représenterait, quant à elle, une dépense de 1 à 2 millions de francs, selon le choix du projet.

Ceux qui ont eu l'occasion de séjourner dans les régions d'Anatolie orientale où a sévi ce dernier tremblement de terre et pu s'entretenir avec ses habitants si durement éprouvés, ont pu se convaincre que l'aide que la Suisse a apportée à la reconstruction d'un de leurs villages profite à une population qui, en temps normal, menait déjà une vie dure dans une région rude et qui, frappée en plus par un coup du sort catastrophique, craint maintenant l'avenir. Les autorités turques ont, à tous les niveaux, exprimé leur reconnaissance et leur gratitude pour l'aide que la Suisse leur a accordée et ont soutenu sans réserve et dans la mesure du possible le projet réalisé. Ce sera certainement le cas aussi en 1976, pour la deuxième phase des travaux de reconstruction dont la nécessité et l'urgence ne font aucun doute.